

# **OBVT**

*Organisme de bassin versant du Témiscamingue*

COMMUNIQUÉ  
Pour diffusion immédiate

## **VERS UNE MEILLEURE GESTION DE L'EAU DE LA RÉGION**

**Ville-Marie, le 8 janvier 2010.** Un nouvel organisme veillera à mieux gérer les lacs et les cours d'eau de la région. Le 7 janvier dernier a eu lieu l'assemblée de fondation de l'Organisme de bassin versant du Témiscamingue (OBVT).

Cet organisme prend la forme d'une table de concertation où siègent plusieurs acteurs et usagers de l'eau du bassin versant. Elle regroupe, entre autres, les municipalités, les communautés autochtones, les industriels (forestiers et miniers), les exploitants de la faune, les agriculteurs, les institutions d'enseignement, les groupes environnementaux, les associations de riverains et les ministères.

L'OBVT n'est pas un groupe environnemental en soi, mais plutôt un organisme de planification et de coordination des actions en matière de gestion de l'eau. Il s'agit d'un organisme créé et administré par le milieu afin de décider régionalement de l'avenir de la ressource eau. Pour assurer son fonctionnement, l'OBVT recevra annuellement un financement de 125 500 \$ du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec.

Le territoire d'action de l'OBVT est vaste, passant du sud du Témiscamingue au nord de Rouyn-Noranda, en englobant la partie sud de la MRC de la Vallée-de-l'Or. Dans les faits, son territoire est composé du bassin versant supérieur de la rivière des Outaouais et représente une superficie de près de 35 000 kilomètres carrés.

Lors de l'assemblée de fondation, le premier conseil d'administration a été élu par des acteurs et des usagers de l'eau de la région. Le nouveau président, M. Simon Laquerre du Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue se dit très fier de prendre la présidence de l'OBVT et ainsi travailler à améliorer la gestion de l'eau en Abitibi-Témiscamingue dans un esprit de concertation. M. Philippe Barette, maire de la ville de Témiscaming et M. Sylvain Cossette de l'Union des producteurs agricoles ont pour leur part été élus comme vice-présidents de l'organisation.

Tous les organismes et personnes qui souhaitent s'impliquer directement à la gestion de l'eau du territoire et qui ne seraient pas encore membres de l'OBVT peuvent communiquer avec le directeur général, M. Ambroise Lycke, au (819) 629-5010 poste 2.

- 30 -

Source : Ambroise Lycke, biologiste, M. Sc.  
Directeur général  
Tél. : 819 629-5010, poste 2  
Tél. (résidence) : 819-785-2031

---

*1C, rue Notre-Dame Nord, Ville-Marie (Qc), J9V 1W6  
Téléphone : (819) 629-5010 poste 2, Télécopieur : (819) 629-6256*